



## Afrine sous occupation - Rapport numéro (277):

**"Bureau des droits" pour les 'Amachats et les 'Hamzats! Destruction du bosquet de a'hmoudlyah, Arrestations arbitraires, Explosion d'une moto. Les 'Hamzats confisquent du bois de taille**

*Traduction de l'arabe vers le français*

Dans une nouvelle tentative visant à dissimuler les violations et les crimes généralisés commis contre la région d'Afrine et sa population, le 3 février 2024, la « Force conjointe - milice Ortak Kuvvet du Sultan Suléman Chah/Al-'Amchat/Mu'hammad Al-Jassém et Al-'Hamzat/Saif Abu Bakr », qui ont été sanctionnées par les États-Unis, ont ouvert un bureau à Afrine, appelé « Bureau juridique des forces conjointes », dirigé par l'avocat Mu'hammad Salama, afin de « suivre les affaires du peuple ». et restaurer les droits », comme il le prétend, à une époque où aucun des opprimés n'ose se plaindre ou rejeter ces crimes ou en parler publiquement en raison du pouvoir et des méthodes de pression, de coercition et de punition. diverses milices sous la direction et la supervision des services de renseignement turcs; Semblable au « Comité pour la restauration des droits communs à Afrine », qui a été formé parmi les chefs de milice et s'est arrêté le 08/11/2022 a sans résoudre les problèmes fondamentaux pendant deux ans de son travail, et des centaines de plaintes sont restées ses tiroirs, peu après l'expulsion d'Afrine de la milice « Al-Jabha al-Chamiyah », qui avait le dessus dans ce comité.



Voici quelques faits sur la situation actuelle:

= La forêt de Ma'hmoudiyah:

Depuis 2018, les camps se sont étendus au sein de la forêt de Ma'hmodiyah, au nord-ouest de la ville d'Afrine, dont une partie (les terres de Madame Sola) a été plantée au début des années 1960. Par conséquent, la forêt (sa superficie est estimée à 35 hectares, avec divers conifères) a été soumise à d'importants abattages de la part de ses habitants et des miliciens, jusqu'à son extermination il y a six ans, sous les yeux des autorités d'occupation et des services de renseignement turcs. La forêt était une source de respiration pour les habitants de la ville et comprenait un parc public.



= Arrestations arbitraires:

**Les autorités d'occupation ont arrêté:**

- Il y a environ six mois, le citoyen "Riyad Ramadan Sléman/famille Hayami" originaire du village de "Hayamah" - Beulbeul, âgé de 40 ans, sans que nous puissions connaître les charges retenues contre lui. Il est détenu au secret et n'a aucun contact avec l'extérieur.

- Il y a environ trois mois, le citoyen "As'aad Mo'hammad 'Hajj Moussa âgé de 30 ans" originaire du village de "Qaudah" – district de Raj, a été arrêté par les milices de la police d'Azaz, alors qu'il rentrait de son lieu de déplacement à Alep vers sa région. Il est toujours en détention arbitraire.

- Le 2/12/2023, le citoyen "'Abdul 'Hansan Mo'hammad Youssef âgé de 52 ans" originaire du village de "Hazrah/Khidriya" – district de Beulbeul, a été arrêté par les milices de la "police militaire de Beulbeul", accusé d'avoir des liens avec l'ancienne administration autonome, peu après son retour de son lieu de déplacement à Alep vers son village. Il a été libéré au centre du district de Rajo après environ dix jours de détention et s'est vu imposer une amende de deux mille dollars américains.

- Le 23/1/2024, la citoyenne "Zainab Mo'hammad Kloucho âgée de 57 ans" originaire de la ville de "Mabata/M'abatli", a été arrêtée par les services de renseignement turcs et les milices de la "police civile de M'abatli", accusée d'avoir des liens avec l'ancienne administration autonome. Cela fait environ cinq mois qu'elle est revenue avec son mari de son lieu de déplacement à Alep vers sa ville natale et a régularisé sa situation auprès des milices de la "Division du Sultan Suléman Chah" en payant une taxe. Elle est toujours en détention arbitraire.

- Le 31/1/2024, les deux sœurs "Narine âgée de 30 ans et Nazliyah âgée de 27 ans, filles de Mo'hammad 'Hamo", handicapées et originaires du village de "Kurzéleh" – district de Chérawa, ont été arrêtées par les milices de la "Division du Sultan Suléman Chah". Elles ont été accusées d'avoir des liens avec l'ancienne administration autonome et emmenées au poste de police d'Afrine. Elles ont été libérées en milieu de semaine dernière.

- Le 1/2/2024, les citoyens "Cherzad Fat'hi Mo'hamad âgé de 45 ans et son épouse Rozaline Kamal Murad âgée de 35 ans" originaires du village de "'Amarah" - Mabata/M'abatli, ont été arrêtés par les milices de la police de 'Azaz, alors qu'ils rentraient de leur lieu de déplacement à Alep vers leur région. Ils sont toujours en détention arbitraire.

- Le 4/2/2024, le citoyen "Hassan Cheikho Bakr âgé de 60 ans" originaire du village de "Goliyah/Goliyan Ta'htani" et "Mo'hamad 'Ismat Jamil âgé de 52 ans" originaire du village de "Goliya/Goliyan Fawqani", ont été arrêtés par les services de renseignement turcs et les milices de la "police militaire de Rajo". Ils ont été accusés d'avoir des liens avec l'ancienne administration autonome et ont été libérés deux jours plus tard après avoir été contraints de payer des amendes.

#### = Chaos et anarchie:

Le mardi soir 6/2/2024, une moto a explosé à cause d'une bombe près du rond-point Newroz dans la ville d'Afrine. L'explosion a blessé quatre personnes, dont un enfant, et a causé des dommages matériels à des voitures et des magasins proches du lieu de l'explosion.



#### = Autres violations:

Dans le village de "Marateh" à l'ouest de la ville d'Afrine, les milices de la "Division 'Hamzats" empêchent les propriétaires des champs d'oliviers de ramasser et de transporter le bois et les restes de la taille de leurs arbres, et les confisquent à leur profit.

Il est impossible de nier l'ampleur des violations et des crimes divers commis à Afrine, ni de les dissimuler par des mensonges et des mesures formelles. Ils sont plutôt exposés et flagrants, et la responsabilité en incombe au gouvernement d'occupation turc et à ses collaborateurs, la Coalition syrienne - Frères musulmans et son gouvernement intérimaire et ses milices.

Le 10.02.2024

### **Bureau des médias - Afrine** **Parti de l'Union Démocratique Kurde en Syrie (Yekîti)**

#### Les photos:

- Inauguration du "bureau des droits de" des milices de la "force conjointe des divisions Sultan Suléman Chah et Al 'Hamzats".
- "Comité conjoint de restitution des droits à Afrine", 3/12/2021.
- Forêt de Ma'hמודiyah, au nord-ouest de la ville d'Afrine, avant et après la coupe.
- Explosion d'une moto, près du rond-point Newroz, au centre-ville d'Afrine, le 6/2/2024.

\* Traduit de l'arabe par l'Organisation européenne du Parti de l'unité démocratique kurde en Syrie (Yekiti)

Malpera Fermî: [www.yek-dem.net](http://www.yek-dem.net), Email: [info@yek-dem.com](mailto:info@yek-dem.com)